

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prière des Quarante-Heures. — V Correspondance romaine. — VI Pensées de novembre. — VII L'ordo de 1908. — VIII Aux prières. — IX Variétés.

AU PRONE

Le dimanche, 17 novembre

On annonce :

Dans le diocèse de Valleyfield, la fête de sainte Cécile.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 17 novembre

10 DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

a) Le dimanche occurrent réduit à une simple mémoire la fête de saint Grégoire le Thaumaturge célébrée en ce jour. Né dans le nord de l'Asie Mineure, à Néocésarée, de parents riches et distingués *par leur rang*, Grégoire fut élevé dans la religion païenne. Mais la mort de son père survint lorsqu'il n'avait que quatorze ans, fut pour lui, d'un esprit si élevé et d'un jugement si pénétrant, l'occasion du rayon de la grâce qui illumina son âme et lui montra l'absurdité de la religion païenne. Destiné au barreau par ses parents, il eut les plus grands succès dans l'étude de la rhétorique et fit dès lors prévoir qu'il serait l'un des plus illustres orateurs de son siècle. Avec son frère Athénodore, qui devint évêque et fut martyr, il se fit disciple d'Origène dont il suivit les cours pendant cinq ans. Ce maître célèbre enseigna d'abord à ses élèves les principes de la morale chrétienne qui seule peut réprimer les passions. Il leur expliqua ensuite les prophéties contenues dans la Bible et les mystères de la religion. C'est alors que Grégoire laissa ses biens, ses amis, sa patrie et même renonça à l'étude pour ne s'appliquer qu'à la science du salut. Forcé par la persécution de se retirer en Egypte, il fut pour les étudiants d'Alexandrie un modèle de pureté qui ne faillit pas même dans des embûches insidieuses

que des libertins lui tendirent. Après avoir reçu le saint baptême, il retourna dans sa patrie, où ses concitoyens lui offrirent les premières places de la ville qu'il refusa. Touché de la grâce, il vendit tous ses biens dont il distribua le prix aux pauvres et se retira dans la solitude. C'est là qu'on alla le chercher malgré lui pour le sacrer évêque de Néocésarée. En se rendant à son église, une tempête l'obligea à passer la nuit dans un temple païen. Les prières qu'il y fit empêcha, le matin suivant à la réunion ordinaire des infidèles, le démon de donner ses oracles. Il accusa Grégoire de son mutisme. A la prière de ces infidèles, Grégoire ordonna au démon de revenir, pour prouver la supériorité de son Dieu. Aussi plusieurs se convertirent. Le nombre de conversions exigea la construction d'une autre église. Mais comme le local choisi était resserré entre la mer et une colline, Grégoire rappela à Dieu qu'il n'avait pas encore accordé à la prière, comme il l'avait promis dans sa vie publique, de reculer une montagne, et il le lui demanda. Le lendemain, on trouva libre l'espace désiré pour construire l'église. Une rivière torrentielle inondait fréquemment une ville. Grégoire planta son bâton de route en lui disant de ne plus dépasser cette limite. Le bâton prit racine, devint un arbre et jamais les eaux ne le franchirent. Un jour deux Juifs, pour lui soutirer quelque argent, imaginèrent l'un de faire le mort, tandis que l'autre lui demandait de quoi ensevelir son compagnon. Le saint n'ayant pas d'argent donna son surplus. Mais à son retour, ce faux mendiant trouva son compagnon réellement mort. Les vertus remarquables de Grégoire et son éloquence attirèrent tout le monde à lui. Aussi fit-il des conversions en très grand nombre. A sa mort, il eut la joie de ne compter que 17 infidèles dans la ville épiscopale où à son arrivée il n'avait trouvé que 17 chrétiens. Il mourut âgé de 70 ans, le 17 novembre.

b) On commence aujourd'hui la fête de l'anniversaire de la Dédicace des archibasiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, à Rome. Lorsque les chrétiens purent enfin sortir des catacombes et devinrent libres de professer leur culte publiquement, la magnificence de l'empereur Constantin, nouveau converti, fit bâtir ces deux églises sur les lieux teints du sang des deux grands apôtres. C'est le pape saint Sylvestre qui avait déjà consacré la basilique de Latran ou du Saint-Sauveur, le 9 novembre, qui consacra le 18, celle de saint Pierre. C'est à cette occasion qu'il décida qu'on ne célébrerait plus la sainte messe que sur un autel en pierre. L'église de Saint-Paul fut consacrée par le même pape. Détruite par un incendie, elle fut reconstruite et consacrée de nouveau par Pie IX, le 10 décembre, deux jours après la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, en 1854. L'office de l'anniversaire fut réuni au premier, afin qu'on célébrât ensemble les deux consécérations comme on fait des fêtes des deux apôtres eux-mêmes.

20 DISPOSITION DE CES OFFICES :

Messe du VI^e dim. après l'Épiphanie, *semi-double* ; mém. de S. Grégoire, 3^e or. *A cunctis* ; préf. de la Trinité. — I vêpres de la Dédicace des Archibasil. de S. Pierre et de S. Paul, *double majeur* ; mém. du VI^e dim. après l'Épiphanie (*Simile*) et de S. Grégoire.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 24 novembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 21 novembre, la Présentation (Dorval) ; du 23, saint Clément (Viauville) ; du 24, saint Jean de la Croix ; *par anticipation*, du 26, saint Léonard de Port-Maurice ; du 30, saint André.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 20 novembre, saint Félix de Valois (Chénéville) ; du 21, saint Colomban (Quinville) et saint Albert ; du 22, sainte Cécile (Masham) ; du 23, sainte Félicité (Clarence Creek) ; *par anticipation*, du 25, sainte Catherine (Metcalf).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 21 novembre, la Présentation ; du 22, sainte Cécile ; *par anticipation*, du 30, saint André (Acton Vale).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 24 novembre, sainte Flore.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 20 novembre, saint Edmond (Coaticook) ; du 22, sainte Cécile (Whitton) ; *par anticipation*, du 30, saint André (Sutton Flat).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 19 novembre, sainte Elisabeth (Warwick) ; du 20, saint Félix de Valois (Kinksey) ; *par anticipation*, du 26, saint Léonard de Port-Maurice.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 22 novembre, sainte CÉCILE (Cathédrale) ; du 23, saint Clément (Beauharnois).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 19 novembre, sainte Elisabeth (Vinton) ; *par anticipation*, du 30, saint André (Killaloe).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 19 novembre, sainte Elisabeth ; du 20, saint Félix de Valois et saint Edmond. J. S

Prières des Quarante-Heures

VENDREDI,	15	NOVEMBRE	— Saint-Henri.
DIMANCHE,	17	“	— Saint-Vincent-de-Paul, Montréal.
MARDI	19	“	— Pension. des Sœurs de Ste-Anne,
JEUDI,	21	“	— Saint-Jean. [à Saint-Jérôme.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 16 octobre 1907.

NOUS venons de vivre une bien triste semaine à cause des fléaux qui ont passé comme la colère de Dieu sur une partie de la France. Quelles sont les ruines causées par ces inondations, ces trombes, ces cyclones ? c'est ce qu'il sera bien difficile d'établir. Les journaux ne parlent que de ponts emportés, de plaines envahies, de cadavres d'animaux charriés tumultuairement par des torrents fangeux brisant tout sur leur passage ; mais là ne se bornent pas les dégâts. Avant d'arriver au lit des fleuves, ces eaux du ciel sont tombées sur les montagnes, en ont dénudé les pentes, déraciné les plantations, creusé dans de luxuriants jardins des sillons profonds de plus d'un mètre en arrachant la terre pour la jeter dans les torrents. Nous ne nous rappelons point assez que les fléaux de Dieu sont un des moyens dont le Maître se sert pour nous châtier de nos fautes, pour nous faire reconnaître qu'il est le seul Souverain, et que nos droits péniblement conquis sur une parcelle du sol que nous fécondons de nos sueurs s'effacent devant les droits imprescriptibles de Dieu. Si au moins la France pouvait s'humilier sous sa main, il faudrait bénir ces fléaux, sachant bien que Dieu peut, s'il le veut, rendre au centuple ce qu'il a enlevé dans sa juste colère. Mais comprendrons-nous ce châtement ? On va faire des académies, on déclarera solennellement que si les fleuves débordent, c'est qu'on n'a point procédé assez vite au reboisement des montagnes. On reboisera et on continuera à défier Dieu.

— Les inondations ont épargné l'Italie, mais ce pays a eu un autre fléau dont les conséquences sont peut-être plus graves. La grève depuis quelque temps était à l'état endémique. A

peine une avait-elle cessé sur un point qu'une autre commençait ailleurs. Ces grèves ne s'adressaient pas seulement à l'industrie ; elles frappaient la terre, et des scènes dignes de la jacquerie se produisaient devant des troupes impuissantes à les réprimer. A Milan les ouvriers gaziers se sont mis en grève pendant quatre jours ; et au moment où cette difficulté venait d'être solutionnée tant bien que mal, alors que les ouvriers venus d'ailleurs (on leur donne ici, je ne sais pourquoi, le nom de *Kroumirs*) s'en allaient par un train fait pour eux, des ouvriers d'une fabrique les attendaient au passage et ont assailli le convoi à coups de pierre. Les gendarmes ont dû se défendre ; il y a eu six blessés de la part des ouvriers, deux du côté des gendarmes. Alors grève générale. Et la gare de Milan a vu ses machines et ses dépôts abandonnés par ses ouvriers qui cessaient brusquement le travail par pure protestation. Les patrons, conscients des pertes que ces grèves leur apportaient, ont de leur côté décrété un *lock-out* de 48 heures. Et voilà que de nouveau ce que l'on nomme ici la *Teppa*, c'est-à-dire les bas fonds, est venue à la surface. Les tramways ont été arrêtés, les magasins et cafés ont dû fermer en hâte leurs vitrines, etc. D'autres villes ont proclamé une grève plus ou moins générale par solidarité avec Milan et les services publics ont été interrompus dans un grand nombre d'endroits.

— Ce qu'il y a de plus triste, c'est que le gouvernement italien n'ayant aucune idée précise, oscillant entre la répression et l'éponge à passer, ne savait pas encore s'il punirait la grève ou s'il la subirait. La question est très grave à cause des ouvriers des chemins de fer. Une répression peut conduire à une grève générale que l'on redoute ; l'oubli ne fera qu'encourager les grévistes, et rendre plus puissante l'arme qu'ils ont entre les mains.

— Et au fond de tout cela, il faut cependant bien faire une

réflexion inquiétante. Ces dernières grèves ne proviennent pas d'un facteur économique. Ce sont des grèves politiques au premier chef, et elles sont faites par les adversaires, non seulement du gouvernement de M. Giolitti, mais aussi et surtout de la monarchie de Savoie. Les socialistes, les républicains, les anarchistes sont alliés et la marche royale est remplacée par l'hymne révolutionnaire appelée l'*Hymne des travailleurs*.

— Il semble donc que quelque chose se décolle ici. L'armée est encore sûre ; mais l'action du gouvernement qui donne toujours tort à ceux qui défendent l'ordre, finira par lui faire comprendre qu'elle n'est pas faite uniquement pour recevoir des coups, ou rester impassible sous une grêle de pierres sans qu'il lui soit permis de résister. Et de toutes ces grèves partielles peut venir à un moment donné la Révolution. C'est un bien gros mot, je l'avoue, mais les partis subversifs s'y exercent en détail, et non sans succès. Ils ont sur le gouvernement l'avantage d'être mieux organisés et de savoir ce qu'ils veulent, ils ne sont pas scrupuleux sur le choix des moyens et paralysent par la peur toute cette masse bourgeoise pétrie d'égoïsme et suant la lâcheté.

— Or il ne faut point se faire illusion ; la révolution si elle devenait triomphante serait la fin de la question romaine, en ce sens que le pape serait contraint de prendre le chemin de l'exil. On a dit bien des fois que le pape maintient le roi à Rome comme le roi y maintient le pape. Le jour où le roi, cédant à la révolution triomphante, laisserait tomber de ses mains un sceptre qu'il n'a point su manier d'une main assez ferme, c'en serait fait de la permanence du Saint-Siège au Vatican.

— On trouvera peut-être que c'est bien pousser les teintes au noir, que cette hypothèse est tellement grosse de conséquences que le bon sens italien l'écartera pour longtemps

encore. C'est possible, et Dieu veuille que cela soit. Mais il est indéniable que ces révolutions partielles préparent la voie à la Révolution générale, et qu'il ne dépend pas plus du gouvernement d'écarter cette dernière, qu'il n'a pas dépendu de lui de faire avorter les premières. Dans les faits qui se sont déroulés à Milan, nous avons vu que la grève a été déclarée quand il a plu à ces messieurs socialistes et républicains, et elle n'a cessé que lorsqu'il leur a plu d'en décréter la fin. Le gouvernement n'y a été absolument pour rien, et n'a pu faire qu'une seule chose, laisser toucher du doigt son impuissance, ou la peur de plus grands maux.

— La constitution *Pascendi* contre le modernisme continue à faire creuser de tous les côtés cette question et à en faire découvrir de nouveaux aspects. Il est certain que tous ceux qui se disent modernistes ne suivent pas toutes les erreurs condamnées par le pape ; et c'est pourquoi ils ne voudraient pas se voir reconnaître dans le magistral exposé qu'en a fait Pie X. Celui-ci a été obligé à un long travail de recherches pour démasquer les mille et une manifestations du modernisme. Ce travail achevé, il voyait lumineusement que toutes ces erreurs semblaient disposées comme le long d'une ellipse à deux foyers qui rendaient compte de tout le modernisme. Le premier foyer, négatif, était l'affirmation que Dieu est trop au-dessus de nous pour que notre raison puisse naturellement le connaître. De là à le nier, il n'y a qu'un pas. Le second foyer, positif, est la divinisation de l'homme et de sa raison. Dieu n'occupant plus dans la création la place qu'on lui avait anciennement assigné, il faut que quelqu'un la prenne ; et ce quelqu'un c'est l'homme, qui s'asseyant sur le trône de Dieu, exige les hommages de la création et ne reconnaît rien au-dessus de lui. Or, dans sa première encyclique le pape donnait comme note caractéristique de l'Antechrist qu'il doit s'élever contre tout ce qui se dit Dieu (II Thess., II, 3, 4) ; de

telle sorte que s'il ne peut point étouffer complètement en lui la connaissance de Dieu, cependant, dédaignant sa majesté suprême, il considère le monde comme son temple et lui le centre de ses hommages. Le rapprochement de cette erreur des derniers temps avec le modernisme, pris non pas dans ses ramifications, mais dans son ensemble, est frappant ; et la constitution *Pascendi* semble le commentaire autorisé de la constitution *E supremi apostolatus cathedra*, par laquelle le pape annonçait au monde, le 4 octobre 1903, son élection à la chaire de Pierre.

— Si de l'ensemble nous passons aux détails, en voici un qui est inédit, mais montre jusqu'où pratiquement peut aller le modernisme. On sait que les protestants et des auteurs bohémiens contemporains du roi Wenceslas et de saint Jean Népomucène (1383) voulant, défendre le souverain, donnèrent au martyr du saint une raison politique. Il aurait été rebelle à la volonté du roi qui l'aurait très justement mis à mort. La question de la révélation du secret de la confession n'y entrerait pour rien, et l'Eglise s'était grossièrement trompée en mettant Jean Népomucène sur les autels. Il suffira de répondre que cette question fut très longuement discutée quand, en 1729, Jean Népomucène fut canonisé, et que le promoteur de la foi (avocat du diable) fit tous ses efforts pour donner à la mort une tournure politique. L'histoire vengea le martyr du secret de la confession, et il ne resta rien des objections accumulées contre la cause. Or, tout récemment, des prêtres, français malheureusement, disaient dans leur diocèse ne pouvoir en conscience réclamer l'office de saint Jean Népomucène, et qu'ils diraient à sa place l'office votif du jour. Voilà de jeunes prêtres, frais émoulus du séminaire, qui se dressent sur leurs petits pieds contre la chaire de Pierre, et déclarent que si elle s'est trompée, eux, plus avisés, ne tomberont pas dans la même erreur. C'est une des mille et une manifestations du modernisme.

DON ALESSANDRO.

PENSEES DE NOVEMBRE



A communion des saints et l'intercession des saints étaient de fortes et d'efficaces croyances chez les chrétiens des premiers siècles. Les catacombes en montrent des preuves irréfutables dans les inscriptions de leurs tombeaux. L'on y voit que les premiers chrétiens cherchaient le lieu de leur sépulture dans le voisinage le plus rapproché de la sépulture des martyrs.

Ils avaient la foi que ceux-ci leur serviraient d'avocats auprès de Dieu, auprès de Jésus-Christ. « Les saints martyrs, lit-on dans une inscription du cimetière de Cyriaque, seront pour le défunt ses défenseurs au ciel. *Erunt advocati apud Deum et Christum* ». « Je vous recommande mon fils, disait une mère à sainte Basille, je vous confie sa paix et son bonheur. Moi, sa mère, j'ai gravé ma prière sur ce marbre pour que vous l'entendiez même dans mon sommeil, même après ma mort. *Mater filio fecit, in pace commendo* ». — « Puisse saint Hippolyte hâter ta délivrance du feu du purgatoire, ô regretté défunt ! *Refrigeret tibi dominus Ippolitus* ». — « O saints martyrs, ne nous oubliez pas, nous qui sommes restés après vous ; gardez notre souvenir : *In mente nos habete* ».

Rien n'est donc mieux établi que le culte des saints dans la primitive Eglise. Dans la vie, dans la mort, on se recommandait à leur assistance ; l'affection maternelle cherchait en eux et dans leur charité la source d'un dévouement supérieur au sien propre. Rien de plus juste et de plus consolant. La charité ne meurt pas, disait saint Paul, elle ne meurt pas avec le cœur qui cesse de battre. Jésus Christ promettait à ses apôtres de prier pour eux, après son ascension, et pour son Eglise militante. Pourquoi les saints qui le suivent dans la gloire n'uniraient-ils pas leurs prières aux siennes ?

N'y aurait-il donc qu'un mauvais riche pour garder, même en enfer, un certain attachement pour ses frères restés à vivre une vie condamnable ? Certes non, et plus d'un, parmi nous, a déjà ressenti depuis la mort de quelqu'un des siens la sainte efficacité de son intercession.

Voici un passage de l'oraison funèbre que saint Bernard a faite de son frère Gérard. Gérard avait aussi été moine de Clairvaux : « Peut-être, bien que tu nous aies connus selon la chair, tu ne nous connais plus à cette heure ; et, parce que te voilà entré dans les jouissances du Seigneur, tu n'as plus devant les yeux que sa justice, oublieux de nous. Je le sais, qui adhère au Seigneur est un même esprit avec lui (1), et se transforme tout entier dans le divin amour, ne pouvant sentir ni goûter que Dieu, et ce que Dieu sent et goûte, tout plein qu'il est de Dieu. Mais Dieu est charité, et, par suite, plus on est proche de Lui, plus on est rempli de charité. Certes, Dieu ne peut pâtir, mais il peut compatir ; *impassibilis est Deus, sed non est incompassibilis* ; Lui dont le propre est de toujours faire miséricorde, et de toujours pardonner. C'est donc nécessité que, toi aussi, tu sois miséricordieux ; toi qui demeures en Dieu, et si tu ne pâtis pas, tu compatiras. Donc, ton amour pour nous n'est pas diminué, mais transformé ; et parce que tu t'es revêtu de Dieu, tu n'as pas dépouillé toute sollicitude pour nous ; car il a soin, lui, de nous (2). L'infirmité tu l'as rejetée, mais non la piété. La charité ne passe pas (3) ; jamais non plus tu ne perdras mon souvenir » (4). Saint Bernard est ainsi l'interprète de la foi catholique au dogme de l'intercession des saints.

Le dogme du purgatoire est aussi fortement attesté par

(1) I Cor., VI, 17.

(2) I Pet., V, 7.

(3) I Cor., XIII, 8.

(4) Saint Bernard. Sermo in obitu fratris sui Girardi, No 5. P. L., CLXXXIII, 906, d'après le P. Therrien dans la *Mère des Hommes*.

les inscriptions des catacombes. On prie avec ferveur pour le soulagement des âmes des défunts. Après tant de fatigues et de labeurs ici-bas, on leur souhaite de jouir enfin d'un vrai et durable repos. Après tant d'inquiétudes, de goûter la paix infinie du ciel. Ce n'est pas assez, et pour préciser le genre des expiations à subir avant d'être admis auprès de Dieu, on parle souvent de rafraîchissement. Le purgatoire purifie donc par le feu. « Que Dieu rafraîchisse ton âme, ô Mariani, *Deus refrigeret !* » C'est la prière des parents pour leur fils, la prière des fils pour leurs parents, et c'est encore la prière que l'Eglise répète chaque matin à l'autel, dans ses missels : « Donnez, Seigneur, donnez à tous ceux qui sont morts dans l'amitié de Dieu, un séjour de rafraîchissement, de lumière et de paix, *locum refrigerii, lucis et pacis* ». Cette croyance ancienne de l'Eglise catholique, et cette croyance actuelle et vivante, au dogme du purgatoire, comment ne convainc-t-elle pas d'erreur les protestants qui la rejettent.

Aiment-ils mieux prendre une leçon chez les païens, pour apprendre le vrai culte des morts, et la piété fraternelle ? Qu'ils relisent alors cette page si grave de M. Gaston Boissier, dans son livre : *La religion romaine d'Auguste aux Antonins*. C'est à propos de la prière pour les morts dans le paganisme (5). Voici d'abord un mort qui parle dans une inscription : « Adieu, dit-il aux siens ; les dieux vous comblent de biens, mes amis ; et vous aussi, voyageurs, les dieux vous protègent, pour vous remercier de vous arrêter un moment devant la tombe de *Fabianus*. Que votre voyage, que votre retour s'accomplissent sans accident. Et vous, qui m'apportez des couronnes et des fleurs, puissiez-vous le faire pendant de nombreuses années ». « Ce qui est tout-à-fait remarquable, dit M. Boissier, c'est l'insistance avec laquelle le mort réclame des siens et des étrangers ces derniers égards. Il joint,

(5) I, p. 306.

quand il le peut, des promesses à ses prières ; il fonde des legs pour récompenser ceux qui viendront à certaines époques lui apporter des libations et des fleurs ou qui prendront part aux repas célébrés près de ses cendres. S'il est pauvre, il demande au moins qu'on n'oublie pas le salut qu'il est d'usage d'accorder à la tombe qu'on rencontre sur son chemin. « Vous qui passez, ne manquez pas de dire, avec un sentiment pieux : Que la terre te soit légère ! » Il met une ardeur étrange à réclamer de tout le monde ce simple souvenir ; pour être sûr qu'on ne le lui refusera pas, il flatte, il implore, il supplie... En voyant l'importance qu'il attache à cette formule banale, il vient à l'esprit qu'il devait lui prêter une certaine efficacité ; il croyait probablement que de quelque manière elle pouvait rendre son sort meilleur dans l'autre vie. Ce n'est donc pas tout-à-fait une simple politesse, dont il n'a que faire en ce moment, *c'est un service et un secours qu'il demande*, et il faut voir dans ces mots si souvent répétés sur les tombes anciennes *quelque chose qui ressemble à la prière pour les morts* dans le christianisme. Il en est de même des sacrifices qui doivent s'accomplir sur le tombeau et pour lesquels on prend d'avance tant de précautions. J'ai peine à croire qu'on se donnerait tant de mal pour en assurer la perpétuité, pour écarter tous les obstacles qui peuvent s'opposer à leur accomplissement s'il ne s'agissait que d'une satisfaction de vanité. On devait penser aussi que le mort en recueillait quelque avantage plus réel, et rattacher de quelque manière son bonheur dans l'autre vie aux honneurs qu'on lui rendait sur la terre ! C'est ainsi que les païens eux-mêmes s'efforçaient de soulager l'âme de leurs défunts ».

Pourquoi ces chrétiens qui ne croient pas aux prières pour les morts ne prendraient-ils pas d'eux une salutaire leçon ? *Fas est et ab hoste doceri.*

L'abbé ARCHAMBAULT.

L'ORDO DE 1908



'*Ordo provinciae Marianopolitanae*, ainsi que « l'*Ordo* des offices chantés », pour l'année 1908, sont maintenant publiés.

Ceux-là *seuls* qui font le commerce peuvent s'adresser aux imprimeurs, MM. ARBOUR et DUPONT, 419 et 421, rue Saint-Paul, Montréal.

Ceux qui achètent pour eux-mêmes doivent s'adresser ou à leur évêché respectif ou à un libraire.

On peut se procurer des exemplaires simplement brochés ; d'autres brochés avec pages perforées, à l'usage de ceux qui détachent les feuilles de l'ordo pour les conserver dans leur bréviaire, et enfin des exemplaires cartonnés avec tranche rouge et titre en lettres d'or.

Le prix des ordos est comme suit : ordo relié, 35c ; ordo perforé, 30c ; ordo simplement broché, 25c ; ordo des chantres, 15c.

Ceux qui retarderont de donner leur commande feront bien d'indiquer laquelle de ces catégories d'ordos ils veulent avoir, avec entente, qu'à défaut des exemplaires indiqués, la commande portera sur les exemplaires d'autres catégories.

Cet ordo offre un intérêt spécial. D'abord il contient plusieurs décisions de la Congrégation des Rites d'une portée toute pratique. Mais il y a plus. On sait combien la nouvelle législation sur les messes de *Requiem* privilégiées est une source de doutes et d'erreurs fréquentes. Quelque soin que l'on ait apporté à la rédaction de l'article des *Adnotations* sur ce sujet, et quoique le rédacteur ajoutât, chaque année, les

renseignements fournis par les diverses revues liturgiques, la rédaction de cette matière ne suffisait pas à résoudre tous les doutes. Or, on trouvera, dans le nouvel ordo, l'article des messes de *Requiem* complètement refait. Le rédacteur y a de plus ingénieusement disposé en deux tableaux (semblables à ceux du bréviaire) les jours où sont permis ou défendus les divers services pour les défunts. Il faut espérer que, grâce à cette refonte, on pourra facilement savoir, si l'on peut ou non en un jour donné, faire des funérailles le corps absent, ou chanter un service anniversaire.

Les nombreuses décisions ainsi que le remaniement de cette note des messes des défunts ont augmenté de plusieurs pages l'ordo de 1908. Toutefois, si le prix n'en est pas pour cela augmenté, — pourquoi ne pas le révéler tout de suite, — il le sera en 1909. Qui pourrait s'en étonner, à une époque où tous les produits ont subi une augmentation. Le prix fixé pour l'ordo annuel n'a pas varié depuis des années (si ce n'est pour certains exemplaires particulièrement traités, soit perforés, soit reliés). Mais depuis plusieurs années, le matériel d'imprimerie a subi une augmentation de prix considérable, tandis que la main d'œuvre elle-même a aussi augmenté de moitié. On comprend que cette marchandise doit subir le sort des autres. Assurément personne ne s'en plaindra. D'ailleurs, il n'y a pas là de monopole et chaque prêtre a droit de se confectionner son propre ordo, comme tous le pratiquaient en ce pays, il y a soixante-quinze ans.

AUX PRIERES

Sœur Marie-Eugénie Saint-Denis, des Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus, décédée à Montréal.

Mme Vve A.-R. Cherrier, décédée à Montréal.

VARIÉTÉS

LES LIBERTÉS RELIGIEUSES EN RUSSIE. — Au congrès eucharistique de Metz, le délégué de l'archevêque de Varsovie a montré que les libertés octroyées au catholicisme par Nicolas II avaient été fécondes en résultats.

“ Grâce au dernier ukase impérial sur la tolérance religieuse, a-t-il dit, il nous est permis, aujourd'hui, d'avoir des relations constantes et suivies avec le Saint-Siège et tous nos coreligionnaires du monde entier. Nous rentrons dans le mouvement et la vie active de la grande famille catholique et notre première pensée a été de nous prosterner avec vous, au pied du tabernacle, source de notre courage, de notre persévérance et de nos futures espérances.

“ Grâce aussi à cette tolérance, la vie catholique renaît dans ma patrie avec une puissance admirable. Déjà les fils de saint Alphonse, les Frères-Mineurs et les Lazaristes travaillent avec fruit et succès aux missions dans nos paroisses ; les Sœurs de l'Immaculée-Conception et les Ursulines ouvrent des pensionnats pour l'éducation de nos filles. Des dizaines de milliers de nos concitoyens du rite grec uni sont rentrés dans le giron de notre sainte Eglise, et de plus en plus les schismatiques, surtout parmi le clergé, augmentent, par leur conversion, le nombre des vrais croyants.

“ De tous les côtés on profite de la nouvelle liberté de la presse, pour répandre, par milliers, dans le pays, des feuilles inspirées de l'esprit catholique, avec la seule pensée du bien moral que ces publications peuvent accroître. Dernièrement, à Varsovie même, nous avons assisté au premier congrès des écrivains et journalistes polonais catholiques, sous la protection de notre véné-

rable épiscopat et avec la bénédiction toute spéciale de Pie X ”.

MME MARIE SETON. — Les catholiques des États-Unis avaient manifesté plusieurs fois un vif intérêt pour la béatification de la fondatrice des écoles américaines de charité.

Marie Seton était née dans la religion protestante et avait épousé un riche commerçant qui était, lui aussi, protestant. Dans le cours de l'année 1808, étant venue à Rome, elle se convertit au catholicisme et s'adonna aux œuvres de charité. Ainsi elle fonda de nombreuses “ écoles chrétiennes de charité ” qui, aujourd'hui encore, portent son nom. Elle mourut en 1821, laissant une réputation de sainteté.

Ces jours-ci, le pape s'est occupé personnellement de sa béatification et a ordonné qu'on fit les recherches et les études nécessaires. Pie X a donné à espérer aux évêques américains que la cause de béatification de Marie Seton sera bientôt introduite dans la Congrégation compétente.

UN MOT DE PIE X. — On raconte que, au cours de ces dernières semaines, le Saint-Père reçut en audience un prêtre qu'il avait mandé à Rome dans l'intention de lui confier un évêché. Le prêtre se jeta aux pieds du pape et déclina l'honneur qu'on lui offrait, s'excusant sur son indignité. Mais Pie X le releva et lui dit, d'une voix où l'inébranlable autorité tremblait d'émotion et de tristesse : “ Il me faut des Cyrénéens pour m'aider à porter la croix de Jésus ! ”